

FILIÈRE AVICOLE

**Un réservoir
d'emplois pour
les jeunes**

EDUCATION

**Polytechnique
de Yamoussoukro :
un nouveau départ**

SANTÉ

**La Côte d'Ivoire
"libérée" de la polio**

ECHANGEUR DE L'AMITIÉ IVOIRO-JAPONAISE

**La fondation
bientôt achevée**

PLUS LOIN AVEC...

**Souleymane
Diarrassouba**
Sur la lutte contre
la cherté de la vie

CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS

**Une nette amélioration
reconnue par tous**



RÉSULTATS & IMPACTS 4

Filière karité : le karité, source de revenus pour 150 000 femmes

Filière avicole : un réservoir d'emplois pour les jeunes

Insertion socio-professionnelle : 158 personnes en situation de handicap recrutées à la Fonction Publique

Education : Polytechnique de Yamoussoukro, un nouveau départ

Santé : la Côte d'Ivoire "libérée" de la polio

Lutte contre la tuberculose : 83 % de taux de succès du traitement

Tourisme : le secteur renoue avec la croissance

GROS PLAN 8

Conditions de vie des fonctionnaires et des travailleurs du privé

Une nette amélioration reconnue par tous



EN ACTION 12

Solarpak : "Lôr Bouôr", une plateforme pour le développement technologique de l'agriculture

"Police Secours" : le groupe Facebook qui sauve des vies tous les jours

SUR LE TERRAIN 13

Echangeur de l'Amitié Ivoir-Japonaise : la fondation bientôt achevée



PLUS LOIN AVEC ... 14

Souleymane Diarrassouba sur la lutte contre la cherté de la vie

ARRÊT SUR IMAGES 15

3 QUESTIONS À ... 16

Sidiki Diakitè



MENSUEL D'INFORMATIONS
DU CENTRE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bakary SANOGO

Directeur du Centre d'Information
et de Communication Gouvernementale
(CICG)

COMITÉ DE RÉDACTION

CICG

CONCEPTION - ÉDITION

CICG

Reproduction interdite sans autorisation préalable.



République de Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 07 69 55 67 - (225) 78 85 05 75

01 B.P. 12 243 Abidjan 01

Deux-Plateaux Vallon, Cité « Résidence Colombe »

Villa n° 27, îlot n°176

Courriel : info@cicg.gouv.ci



www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



[gouvcivideo](https://www.youtube.com/gouvci)



[gouvci.official](https://www.instagram.com/gouvci.official)

Côte d'Ivoire : une place politique de choix portée par des progrès économiques



Par **BAKARY SANOGO**

Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale - CICG

Depuis l'arrivée aux affaires du Président Alassane Ouattara en 2011, la Côte d'Ivoire n'a pas que renoué avec la croissance économique, les progrès socio-économiques ou le développement tout court.

Elle a également réussi un repositionnement spectaculaire sur la scène diplomatique internationale, notamment sous-régionale ; devenant la capitale politique de l'Afrique de l'Ouest.

Au cours des récents mois, Abidjan accueillait les Présidents du Mali, du Burkina Faso, du Togo, du Bénin, du Ghana, du Libéria, du Zimbabwe, de la Sierra Leone, etc. Et, dans la foulée, le pays a organisé le sommet Union Africaine-Union Européenne et les 8^{èmes} Jeux de la Francophonie, avec tout le gratin de la diplomatie africaine, européenne et de l'espace francophone.

Sans compter les visites de Présidents, Souverains et Chefs de gouvernement d'autres régions du monde, dont la Turquie, le Maroc et la Belgique. Et, cerise sur le gâteau, elle a réussi à se faire élire comme membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Des événements bien significatifs de la marche globale du pays. Ces visites et sommets internationaux ne sont pas le fait d'un amour inconsidéré pour l'espace territorial ivoirien. Ils traduisent, non seulement la qualité des relations du pays avec ses partenaires, mais aussi la sagesse des positions ivoiriennes dans la conduite des affaires du monde, et plus particulièrement de la sous-région.

Ils attestent aussi, de manière fort éloquente, de la qualité des perspectives des autorités ivoiriennes, et précisément du Président Alassane Ouattara, sur les questions économiques et de développement au sein de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union Africaine.

Et, ne nous y trompons pas, ce retour sur la scène diplomatique sous-régionale et internationale trouve sa première explication dans les progrès obtenus par le gouvernement en matière de développement.

C'est une lapalissade de dire que la communauté internationale n'organise pas de sommets là où il n'y a pas de sécurité, là où il n'y a pas d'infrastructures hôtelières, aéroportuaires, routières ou de télécommunication. Elle ne va pas non plus là où prévalent l'ostracisme politique et le manque d'ouverture. Quant à la communauté des affaires, elle n'est attirée que par un environnement favorable aux affaires, et plus précisément au développement du secteur privé.

Pour être un pôle diplomatique, il faut d'abord asseoir de solides fondations socio-économiques. Et, c'est bien ce que l'Administration Ouattara réussit depuis des années. La Côte d'Ivoire est passée du statut de paria international, à celui de destination de premier choix. Un pays résolument engagé sur la voie du développement, du modernisme et des nouvelles technologies.

On fait le déplacement d'Abidjan, parce que les autorités ivoiriennes ont une crédibilité établie, parce qu'on y a des interlocuteurs de qualité, parce que le Président Alassane Ouattara a une aura à nulle autre pareille, et un leadership respecté sur le continent. Et parce que le gouvernement en place obtient des résultats qui font du pays un "success story", un cas d'école et un modèle qui inspire.

Rien qu'en six ans, le gouvernement a réussi un spectaculaire retournement de situation économique passant, d'une croissance économique négative (-4.2 %) en 2011 à une moyenne de 9 % sur la période 2012-2016.

Une croissance, accompagnée de développement, avec une amélioration des pistes rurales pour l'écoulement des produits agricoles, la construction d'infrastructures routières, aéroportuaires, énergétiques, etc.

Les progrès sont aussi notables en matière d'approvisionnement en eau potable, de construction de centres de santé ruraux, de collèges de proximité, d'amélioration de l'environnement des affaires, etc. Sans oublier l'amélioration des conditions de vie des travailleurs de la Fonction Publique et du secteur privé, avec le déblocage des salaires après vingt-cinq ans de stagnation (1988-2013).

C'est donc cette base socio-économique, de progrès en matière de développement et de stabilité politique retrouvée qui vaut aujourd'hui au pays sa place de choix sur la scène politique internationale.

Pour être un pôle diplomatique, il faut d'abord asseoir de solides fondations socio-économiques. Et, c'est bien ce que l'Administration Ouattara réussit depuis des années.

Filière karité

Le karité : une source de revenus pour 150 000 femmes

Le karité, communément appelé “l’or de la femme” dans le Nord de la Côte d’Ivoire, est le 3^{ème} produit d’exportation de cette zone. Le pays est classé 5^{ème} producteur mondial, avec 250 000 tonnes annuelles, dont 32 % transformées localement.

Le produit fait vivre plus de 152 000 producteurs.

La production et la commercialisation du karité et ses produits dérivés sont des activités exercées essentiellement par les femmes (95 %). Elles leur permettent de faire face à leurs besoins et à ceux de leurs familles. « *Je vends le beurre et le savon noir traditionnel à base de karité. Cela me rapporte par jour entre 2 000 et 4 000 FCFA, de quoi faire face aux besoins de la famille* », confie Madogui Ouattara, commerçante à Bouna. Les réformes initiées par l’interprofession de la filière, avec l’appui de l’Etat, ont permis la restructuration de la filière, pour une meilleure rentabilité. « *Désormais, l’amande est commercialisée entre 200 et 250 FCFA/ Kg*

et le beurre entre 1500 et 2200 FCFA/Kg, contre respectivement 50 FCFA/Kg et moins de 500 FCFA/Kg auparavant », indique Ali Keïta, président de l’interprofession. Le défi, selon lui, demeure celui de la certification, à savoir renforcer les normes de qualité dans la filière ; le karité étant un intrant précieux pour les industries alimentaire, pharmaceutique et cosmétique. Il s’agit aussi d’inciter les acheteurs au respect du prix fixé par l’Etat. Enfin, la mécanisation de la production est également un objectif à atteindre, car comme le souligne Gniguetcho Soro, productrice, « *le travail du karité est difficile* ». ■

T é m o i g n a g e s

Siata Yao Ouattara, présidente régionale de la société coopérative du Bounkani

“ Avec les revenus, nous assurons nos besoins ”

« *Le karité, c’est notre vie. Avec les revenus, nous assurons nos besoins, ceux de nos enfants, et parfois de toute la famille* ».

Gniguetcho Soro, productrice dans le Tchologo

“ Que les autorités songent à faciliter les conditions de travail ”

« *Certes, avec le karité on fait des profits, mais faire le travail de façon artisanale n’est pas chose aisée. Il faut que les autorités songent à faciliter les conditions de travail des nombreuses femmes rurales exerçant dans la filière* ».

Maïmouna Silué, commerçante à Bouaké

“ L’amélioration de la transformation va impacter positivement l’économie ivoirienne ”

« *Avec un prix au kilogramme qui varie entre 1 500 et 2 200 FCFA, le beurre de karité est le produit d’exportation qui se vend le mieux sur le marché local. L’amélioration de la transformation va impacter positivement l’économie ivoirienne* ».

Filière avicole

Un réservoir d'emplois pour les jeunes

Pour la relance de la filière avicole, le gouvernement a élaboré en 2012 un plan ambitieux de 45 milliards de FCFA, reposant sur deux exigences majeures : l'autosuffisance en produits avicoles et l'émergence de champions nationaux dans le secteur.

Ben Aziz Konaté, 24 ans, Prix d'excellence 2016 du meilleur Chef d'Entreprise de la Catégorie Jeune est un champion dans le domaine de l'aviculture. Son entreprise emploie une dizaine de personnes, pour un chiffre d'affaires mensuel d'environ 3 millions de FCFA. Un bel exemple de réussite dans un secteur très porteur. Le gouvernement ivoirien, en relançant la filière, veut sortir des milliers de jeunes du chômage. Le plan stratégique prévoit la création de 450 Petites Entreprises Avicoles (PEA), 7 abattoirs modernes et 100 Kiosques de Vente Avicole (KVA). Grâce à ce nouveau dynamisme, le secteur réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 80 milliards de FCFA et offre 130 000 emplois, dont 30 000 directs. ■



Insertion socio-professionnelle

158 personnes en situation de handicap recrutées à la Fonction Publique

Après le recrutement dérogatoire de 2015, ayant permis d'embaucher 300 personnes en situation de handicap dans l'administration, le gouvernement vient de décider du recrutement de 158 autres pour l'année 2018.

La décision a été saluée par le président du comité de pilotage du recrutement dérogatoire, Nicolas Diby : « Pour la première fois, depuis 2003, le recrutement est lancé, sans que nous descendions dans la rue ». Parallèlement, le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale a lancé un programme qui a pour objectif de favoriser leur recrutement dans les entreprises privées, avec les mesures incitatives prévues par le nouveau Code du Travail. Enfin, le ministère en charge de l'emploi des jeunes a initié un programme spécial, notamment dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour les personnes en situation de handicap. Ces mesures exceptionnelles visent à favoriser leur insertion professionnelle, améliorer leurs conditions de vie et surtout, éviter toute situation de discrimination. ■

Les Brèves du Développement

Taekwondo : l'Ivoirienne Ruth Gbagbi, championne d'Afrique pour la 4^{ème} fois

La taekwondoïste Ruth Gbagbi a décroché la médaille d'or, dans la catégorie des moins de 67 kg, à l'issue du championnat d'Afrique qui s'est tenu du 28 au 30 mars 2018 à Agadir, au Maroc. Avec ce nouveau trophée, l'athlète est sacrée championne continentale de taekwondo, pour la 4^{ème} fois consécutive.

Agrobusiness : 23 378 souscripteurs remboursés à mi-mars 2018

Dans le cadre de l'opération de remboursement des souscripteurs des sociétés d'agrobusiness, 23 378 d'entre eux ont été payés à mi-mars 2018, sur un effectif total de 54 181 personnes recensées, soit 43 %. Il reste 30 803 souscripteurs à rembourser.

Allocation de l'Etat : 12 artistes bénéficiaires de la pension viagère

Douze icônes ivoiriennes des arts et de la culture ont rejoint, depuis le 20 avril 2018, le rang des bénéficiaires de la pension viagère mensuelle de 300 000 FCFA, accordée par l'Etat. Au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, le ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Kouakou Bandaman, a exprimé la reconnaissance de la Nation à ces ambassadeurs de la culture ivoirienne.

Santé : le gouvernement offre deux ambulances à Céchi et Morokro

Le gouvernement ivoirien a fait don, le 15 avril 2018 à Agboville, de deux ambulances médicalisées aux centres de santé de Céchi et de Morokro, dans la région de l'Agnéby-Tiassa. Ces véhicules, d'une valeur de 70 millions de FCFA, serviront à améliorer les conditions d'évacuation des malades.

Education

Polytechnique de Yamoussoukro : un nouveau départ

L'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) retrouve ses lettres de noblesse, après quelques années de crise. Et ce, grâce à un plan d'investissements de 14 milliards de FCFA initié par le gouvernement ivoirien pour réhabiliter les infrastructures et réaménager les programmes pédagogiques.

Depuis 2011, l'établissement a renoué avec la qualité, en termes d'infrastructures et de formation, redevenant ainsi une référence régionale, avec l'obtention du label "Centre d'Excellence Régional UEMOA". Le partenariat signé en 2015 avec l'Ecole Polytechnique de Paris (X), en a fait un centre régional de préparation au concours d'entrée dans ce prestigieux établissement. En 2016, l'admission de 4 Ivoiriens, étudiants en classes préparatoires à l'INP-HB, avait suscité des réactions positives. L'ex-ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Abdourahmane Cissé, ancien de l'X, les avait félicités « ... pour leur succès et pour l'honneur qu'ils font à la Côte d'Ivoire ». Depuis, cinq autres étudiants ivoiriens les y ont rejoints. L'école délivre en moyenne chaque année 700 diplômés de techniciens et d'ingénieurs. ■

Des réformes favorisant l'insertion professionnelle

La diversification de l'offre de formations initiale et continue, le développement de pôles de recherche, l'amélioration de la gouvernance, les partenariats avec de grandes écoles et l'amélioration des conditions de travail sont les cinq axes stratégiques définis par la direction de l'INP-HB. Au titre des réformes initiées, il y a la mise en œuvre du programme "Soutenance et Recrutement". Une innovation qui a permis à l'institution de faire connaître sa nouvelle politique d'embauche de ses diplômés, offrant la possibilité aux jeunes ingénieurs de se faire recruter par des entreprises partenaires, après leur soutenance. Ainsi, des ingénieurs fraîchement diplômés ont participé à de grands chantiers d'infrastructures réalisés ou en cours de réalisation sur le territoire ivoirien, dont le Pont Henri Konan Bédié.

Santé

La Côte d'Ivoire "libérée" de la polio

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré la Côte d'Ivoire "pays libre de polio" depuis novembre 2015. Aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré depuis juillet 2011.

Ainsi, les efforts du gouvernement en matière de vaccination pour les enfants de 0 à 11 mois et les femmes enceintes ont permis d'atteindre une couverture vaccinale supérieure à 80 %. D'où les progrès remarquables dans la lutte contre les maladies infantiles évitables. Outre la polio, on note une baisse du nombre de cas confirmés de rougeole. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est parvenue à éliminer le tétanos maternel et néonatal ; et le pays n'a plus enregistré d'épidémies de fièvre jaune depuis 2013. Au plan national, le Programme Élargi de Vaccination (PEV) coordonne gratuitement dans 2 500 centres de santé la vaccination contre 12 maladies, dont le tétanos, la poliomyélite et la rougeole. ■



Lutte contre la tuberculose

83 % de taux de succès du traitement

La tuberculose est une maladie en régression en Côte d'Ivoire. Le taux de succès du traitement est passé de 68 % en 2001 à 83 % en 2017.

Fruit d'actions conjuguées du gouvernement ivoirien et de ses partenaires, le succès thérapeutique de la tuberculose s'explique, notamment par la gratuité du traitement. Franck, un ancien malade, témoigne : « Les médicaments sont réellement gratuits. Je remercie le gouvernement pour cet appui ». En outre, il faut noter la sensibilisation de proximité, la décentralisation et la réhabilitation des centres de prises en charge. Le pays compte à ce jour 315 centres, dont 70 réhabilités en 2018. En 2010, on dénombrait 140 centres. Le ratio centre de prise en charge/habitant s'est ainsi amélioré, avec un (1) centre pour 80 000 habitants, contre un (1) pour 157 000 habitants en 2010. La recommandation de l'OMS est de un (1) centre pour 100 000 habitants. Enfin, le gouvernement poursuit ses efforts pour la prise en charge de la maladie dans certaines cliniques privées. ■

Tourisme

Le secteur renoue avec la croissance

Le tourisme ivoirien, après un ralentissement dû à la crise, a renoué avec la croissance depuis 2011. Les réformes du gouvernement et les importants investissements, de l'ordre de 87 milliards de FCFA en 2016, participent à l'ambition de faire de ce secteur, l'un des piliers de l'économie nationale.

L'installation de grandes chaînes hôtelières, la construction de 500 complexes hôteliers projetée par l'Etat, l'augmentation du nombre de touristes estimé à 1,8 million en 2016, contre 269 810 en 2011, et l'amélioration de la desserte aérienne du pays, témoignent du progrès du secteur touristique. En 2015, la recette générée par ce secteur était de 419 milliards de FCFA ; et sa contribution au PIB est passée de 0,6 % en 2011 à 4,8 % en 2015, avec une hausse prévisionnelle de 5,6 % par an d'ici à 2026. En cinq ans (2011-2016), le tourisme a généré 450 000 emplois dont 150 000 emplois directs. ■



Conditions de vie des fonctionnaires et des travailleurs du privé **Une nette amélioration reconnue par tous**

Face à une situation qui stagnait depuis plus de deux décennies, le Président de la République, Alassane Ouattara, et le gouvernement ont pris d'importantes mesures pour relever le pouvoir d'achat des Ivoiriens, en particulier des fonctionnaires. Des mesures qui améliorent les conditions de vie des populations.

Il y a 18 ans, on se passait de mon avis lorsqu'il y avait des décisions importantes à prendre dans la famille », se rappelle Maximin Youan Bi Boti, avec un brin de mélancolie. Son statut de professeur de lycée ne comptait pas, à cause de sa situation financière modeste. Il se souvient, l'air amusé, de cette époque où, avec d'autres fonctionnaires, il passait la nuit devant le distributeur automatique de billets, afin d'être parmi les premiers servis, dès que les virements seraient faits. « Je ne pouvais pas retourner à la maison sans argent. Loyer, électricité, transport... autant de dépenses à assurer ». A l'époque, Maximin vivait dans la commune de Yopougon. Là, il pouvait s'offrir un logement décent, à moins de 50 000 FCFA par mois. Son quotidien d'alors, il nous le

raconte dans les menus détails. Si du 23 au 25 et parfois le 27 du mois, Youan Bi, faisait le pied de grue devant sa banque, c'est parce que depuis le 15 et quelques rares fois le 18 du mois, il n'avait plus d'argent. Aussi était-il prêt à veiller pour récupérer son salaire, fût-il disponible en plein milieu de la nuit. L'argent en poche, le sourire lui revenait, mais pour combien de temps ? Car, déjà le 18 du mois suivant, il avait recours à une avance sur salaire. Et le même scénario se répétait, au fil des mois. Aujourd'hui, de cette période de "vaches maigres", Youan Bi rit. Sa situation s'est améliorée depuis

les importantes mesures prises en faveur des fonctionnaires par le Président de la République, Alassane Ouattara : déblocage des avancements, paiement du stock des arriérés, réforme de la pension de retraite... pour ne citer que celles-

Des efforts du gouvernement qui se matérialisent dans le quotidien : un meilleur logement, plus d'aisance dans les déplacements, plus de loisirs, etc.

là. Il nous confie à titre d'exemple, que de 2013 à 2015, son salaire a augmenté de près de 70 000 FCFA. Et d'ajouter : « Le déblocage des avancements, c'est le plus gros cadeau du gouvernement aux fonctionnaires ! ». Car, dit-il, avec un avancement tous les deux ans, le fonctionnaire change de catégorie et d'indice salarial. Cette augmentation induite améliore ainsi l'accès



Défis : Œuvrer de concert pour la croissance économique

Le respect des engagements pour la préservation d'un climat de paix. Tel est le challenge de la trêve sociale signée en août 2017, entre le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires. Il s'agit pour l'Etat de consolider la résilience de l'économie et garantir la bonne gouvernance ; et pour les fonctionnaires d'assurer la productivité et le respect de la trêve. Toutes choses qui bonifieront durablement l'économie et la redistribution équitable des fruits de la croissance.

au crédit. « C'est très important », ajoute-t-il. Peu de fonctionnaires, par le passé, étaient éligibles aux prêts bancaires. Et, cerise sur le gâteau : la décision du gouvernement de payer le stock des arriérés sur huit ans. Des efforts du gouvernement qui se matérialisent dans le quotidien : un meilleur logement, plus d'aisance dans les déplacements, plus de loisirs, etc. Youan Bi vit désormais dans une villa de 4 pièces à Cocody, bien différente du logement du "temps de galère". C'est en décembre 2013 que le Président Alassane Ouattara a annoncé dans son traditionnel discours de fin d'année à la nation, le déblocage des avancements des fonctionnaires bloqués depuis vingt-cinq ans. Cette mesure aura coûté à

l'Etat ivoirien 616 milliards de FCFA en 2014 et 2015. Par ailleurs, les fonctionnaires peuvent évoluer désormais aux grades A4, A5, A6 et A7. En outre, en 2017, le gouvernement a fait droit à l'ensemble des revendications de la plateforme nationale de l'intersyndicale des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ces accords ont été assortis d'une trêve de cinq ans, afin de préserver la stabilité sociale, et par voie de conséquence, la croissance économique. Dans les collectivités territoriales, le personnel bénéficie depuis 2016 d'un nouveau barème des salaires, avec un taux uniforme de 8 %. Plus récemment, le corps préfectoral a obtenu de la part du Chef de l'Etat la promesse d'un meilleur traitement corporatif. ■



Claude Yapi
Enseignant de Physique-Chimie
« Mon salaire a connu une augmentation substantielle en moins de 10 ans. Tous les enseignants sont heureux de voir ces mesures s'appliquer pour le bonheur de leurs familles respectives ».



Solange Dago
Secrétaire de direction au Service Information (Fonction Publique)
« Je suis concernée par la bonification indiciaire de 150 points et suis heureuse des mesures prises par le Président de la République, en vue de l'augmentation des salaires des fonctionnaires ».



Armand Nanin Blé
Inspecteur d'Orientation
« Il faut saluer la volonté du gouvernement d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs ».

Mamadou Touré
Chef de service suivi-évaluation
« Je travaille au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Avec ce que j'ai obtenu, à la suite des mesures du gouvernement, j'ai acheté des semences pour mes 13 hectares de cacao et de palmier à huile ».



Secteur privé

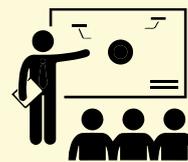
La même attention pour les travailleurs du privé

Les travailleurs du privé ont aussi bénéficié d'une attention particulière du Chef de l'Etat. En 2013, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est passé de 36 607 à 60 000 FCFA, soit une augmentation de 64 %. Quant au revenu moyen, il est passé de 50 725 FCFA en 2012 à 84 195 FCFA en 2016. En 2015, le gouvernement revalorise le barème des salaires minima catégoriels pour 26 secteurs d'activités non régis par la convention collective interprofessionnelle de 1977 : 5 % pour le secteur maritime, 9 % pour le commerce, 11 % pour les secteurs banque et assurance, et 13 % pour les dockers. Concernant la retraite, des revalorisations de 8 % puis de 5 % ont été consenties en 2014 et 2016. Les allocations familiales mensuelles par enfant sont passées de 1 500 à 5 000 FCFA. Enfin, les revenus distribués aux producteurs agricoles ont atteint près de 6 000 milliards de FCFA en 2016, contre 3 000 milliards en 2011. ■

LES ACQUIS MAJEURS DES FONCTIONNAIRES A FIN MARS 2018



38 087
fonctionnaires et agents de l'Etat payés au titre de la bonification indiciaire catégorielle



12 334
agents des 31 régions et des 197 communes bénéficiaires d'une hausse de salaire de 8%

35 520
fonctionnaires et agents de l'Etat payés au titre du stock des arriérés

738
agents journaliers intégrés la Fonction Publique



8 462
agents des Douanes, des Eaux et Forêts et des Affaires Maritimes bénéficiaires de la revalorisation de l'indemnité contributive au logement des paramilitaires



2 884
agents pénitentiaires bénéficiaires d'un régime indemnitaire particulier



1 470
pompiers civils bénéficiaires d'une indemnité contributive au logement

Niveau d'augmentation des salaires par secteur d'activité, suite au déblocage des salaires

SECTEURS D'ACTIVITÉS	SALAIRES 2011*	SALAIRES 2016*	AUGMENTATION
Agents techniques de santé	222 000	375 000	+ 153 000 +69%
Cadres de la santé	450 000	775 000	+ 325 000 +72%
Enseignants du primaire	264 000	390 000	+ 126 000 +48%
Enseignants du secondaire	419 000	511 000	+ 92 000 +22%
Enseignants du supérieur	798 000	1 100 000	+ 302 000 +38%
Autres emplois ne bénéficiant pas d'une grille particulière	-	-	Revalorisation indiciaire de 150 ou 100 points

* (en FCFA)

Les engagements de l'Etat pour la trêve sociale

Conformément aux discussions avec les syndicats de fonctionnaires, l'Etat a donné son accord pour la satisfaction des revendications suivantes, dont certaines sont déjà réalisées et d'autres en cours d'exécution.

- La révision de la réforme de 2012 des régimes de pensions gérés par l'Institut de Prévoyance Sociale - Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPSCGRAE) (*acquis*)
- La revalorisation indiciaire de 150 ou 100 points, selon la catégorie pour les emplois ne bénéficiant pas d'une grille (*acquis*)
- L'intégration à la Fonction Publique, par voie de concours exceptionnel, des agents journaliers du secteur public (*acquis et en cours d'exécution*)
- Le respect des libertés syndicales et l'autorisation des précomptes à la source au profit des syndicats (*acquis pour 5 syndicats*)
- Le paiement du stock des arriérés de salaire des fonctionnaires, estimé à 249,6 milliards de FCFA (*acquis et en cours d'exécution*)

Perspectives majeures 2018

Les mesures mises en œuvre à compter de 2018 :

- Paiement de la première tranche du stock des arriérés (34 milliards de FCFA)
- Bonification indiciaire catégorielle de 100 ou 150 points
- Institution d'un régime indemnitaire particulier au profit des agents pénitentiaires
- Revalorisation de l'indemnité contributive au logement des personnes paramilitaires
- Octroi aux pompiers civils d'une indemnité contributive au logement
- Intégration à la Fonction Publique d'agents journaliers

Paiement du stock des arriérés :

- 70 % du stock des arriérés montant payés à partir de 2018 sur cinq (05) ans, soit 174,7 milliards de FCFA ; les 30 % restants (soit 74,9 milliards de FCFA) sur trois (03) ans, à partir de 2023



« Cette trêve doit permettre au gouvernement et à toute la Côte d'Ivoire de travailler dans un environnement social apaisé et créer ainsi un climat économique favorable, devant permettre à l'Etat

de continuer de répondre aux attentes des populations. En effet, seul un environnement apaisé, participatif et dynamique permettra de créer les conditions pour une croissance économique durable, créatrice de richesses et d'emplois profitables à tous. »

Général Issa Coulibaly, ministre de la Fonction Publique, à l'occasion de la signature du protocole d'accord relatif à la trêve sociale, le 17 août 2017.



INNOVATION

“Lôr Bouôr”, une plateforme pour le développement technologique de l’agriculture

“Lôr Bouôr”, “plantation productive” en langue ivoirienne Lobi (Nord-Est de la Côte d’Ivoire), est une plateforme de gestion des activités agricoles. Conçue par l’Ivoirien Jean-Delmas Ehui, informaticien et spécialiste en développement agricole, elle lui a valu le 2^{ème} Prix National d’Excellence 2014 des Technologies de l’Information et de Communication (TIC) en Côte d’Ivoire.

“Lôr Bouôr” est composée d’une application de gestion des coopératives agricoles (GELICO) et d’un portail d’information, de formation et de mise en relation, dédié aux acteurs du monde agricole. A cela, s’ajoutent une application SMS de consultation des prix des produits sur les marchés, un serveur vocal de diffusion d’informations agricoles en langues locales et un marché virtuel d’échanges.



A travers ce projet, Jean-Delmas veut révolutionner la chaîne de valeurs agricoles par le digital. Avec 110 coopératives agricoles et 22 000 producteurs connectés à l’application, “Lôr Bouôr” participe à l’amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Ce qui a valu à son promoteur plusieurs autres distinctions dont les Prix “100 Innovations Africaines pour le Développement Durable” et Tony Elumelu Entrepreneurship Programme (TEEP), en 2015. ■



“POLICE SECOURS”

Le groupe Facebook qui sauve des vies tous les jours

Vendredi 11 mai 2018. Une forte pluie s’abat sur Abidjan, causant des inondations. « #SOS à l’Indénié... Plusieurs personnes piégées par les eaux. Aidez-les ! », publie Yao N’Guessan à 9h dans le groupe Facebook “Police Secours”. Des posts similaires s’enchaînent. A 9h30, une alerte lancée par l’administrateur demande aux populations d’éviter la zone de l’Indénié et informe qu’une opération de sauvetage du Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) est en cours. Il est 11h12 quand Assane Coulibaly Kéita, initiateur du groupe, annonce la fin des opérations d’évacuation et de prise en charge des victimes. Une journée très rythmée comme tant d’autres pour les administrateurs de “Police Secours”.

Des disparitions d’enfants aux endroits dangereux, des objets perdus ou retrouvés, rien n’échappe à la vigilance des administrateurs 24h/24 et 7j/7, grâce à la contribution de plus de 260 000 membres. Cette initiative citoyenne a été lancée en septembre 2015 pour apporter assistance, via Facebook, aux personnes en détresse ou victimes d’abus. Les membres du groupe, tels des sentinelles à travers tout le pays, utilisent la force des réseaux sociaux pour tisser une grande chaîne de solidarité. Ils démontrent ainsi que ces médias peuvent contribuer au développement, quand ils sont bien utilisés. Cette initiative a valu à Assane Coulibaly en 2017, la médaille de sauvetage, échelon argent. Distinction reçue des mains du ministre de l’Intérieur et de la Sécurité d’alors, Hamed Bakayoko. ■



Echangeur de l'Amitié Ivoirio-Japonaise

La fondation bientôt achevée

L'Echangeur de l'Amitié Ivoirio-Japonaise en construction au carrefour "Solibra", dans la commune de Treichville, à Abidjan, se veut un ouvrage ultramoderne. Il va contribuer à réduire les embouteillages que subissent les automobilistes dans cette zone.

Treichville, carrefour "Solibra". Il est 11h30, ce 14 mai 2018. Les véhicules avancent lentement du fait du rétrécissement de la voie par des blocs de béton délimitant les zones de travaux. Des ouvriers sont à la tâche. Ici, une foreuse creuse jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur des trous prévus pour accueillir des pieux forés. Là, une grue soulève des pieux pour les installer dans les emplacements prévus à cet effet. Plus loin, d'autres machines vrombissent. Nous sommes sur le chantier de l'Echangeur de l'Amitié Ivoirio-Japonaise. L'ouvrage qui doit être livré à fin octobre 2019 décongestionnera le trafic à ce carrefour réputé pour ses embouteillages aux heures de pointe.

Démarrés en novembre 2016, les travaux de la fondation sont réalisés à 11 %. Selon le chef projet, Kra Atta Kouamé, de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), 62 des 121 pieux forés prévus pour supporter les 21 fûts sur lesquels reposera l'ouvrage sont déjà réalisés.

A terme, un échangeur ultramoderne de type "fly-over", composé de deux ponts, enjambera le carrefour. Les usagers venant de Treichville disposeront de deux voies en hauteur, d'une longueur de 312 mètres.

Ceux venant du Pont de Gaulle pour Marcory auront aussi leur passage en hauteur, avec deux voies, d'une longueur de 210 mètres. Quant aux véhicules en provenance de Marcory et du Boulevard de Marseille, ils passeront sous l'échangeur.

D'un coût total de 31 milliards de FCFA, l'échangeur est financé par le Japon à hauteur de 28,22 milliards de FCFA et par la Côte d'Ivoire, à hauteur de 2,771 milliards de FCFA. ■



Souleymane Diarrassouba

Sur la lutte contre la cherté de la vie

Le gouvernement ivoirien est déterminé à lutter contre la cherté de la vie. Ici, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Souleymane Diarrassouba, souligne les actions menées dans ce sens.



Monsieur le Ministre, qu'est-ce qui explique le niveau élevé du prix des denrées alimentaires en Côte d'Ivoire ?

Les enquêtes d'opinion réalisées en 2014 et en 2017 ont montré que les trois principaux postes de dépenses des ménages ivoiriens sont l'alimentation (25 %), le logement (13 %) et le transport (12 %). Concernant l'alimentation, le coût élevé des produits vivriers est lié au climat caractérisé par une faible pluviométrie. Cela affecte la disponibilité des produits, face à une demande forte. L'éloignement des zones de production, par rapport à la ville d'Abidjan, affecte la fréquence des approvisionnements et impacte les prix à la hausse. Enfin, la croissance démographique, marquée par une urbanisation galopante, le coût du transport, l'existence de cartels et les pratiques spéculatives et anticoncurrentielles expliquent aussi le renchérissement des prix.

Quelles sont les actions mises en œuvre pour lutter contre cette situation et quels sont les résultats obtenus ?

Depuis 2017, plusieurs mesures matérialisant la volonté du gouvernement de protéger le pouvoir d'achat des ménages ont été prises. Pour exemple, nous avons le plafonnement des prix et la surveillance plus accrue de l'application des vrais prix sur les marchés. Le plafonnement des prix et des marges a concerné le riz, le sucre, l'huile de table raffinée, la tomate concentrée et le ciment. Ces produits de grande consommation faisaient l'objet de spéculation. La mesure a été appliquée avec succès pendant six mois, jusqu'en janvier 2018. Au bilan, sur 14 845 magasins visités, il a été enregistré 1 206 cas de non-respect des prix plafonnés, soit 92 % de succès. Il est également envisagé la création et la réhabilitation de centres de groupage et de marchés de gros (cas de Bouaké) dans les principales zones de

production du vivrier. Relativement au logement, le gouvernement a rendu effectif le Compte de Mobilisation pour l'Habitat (CDMH) qui facilite l'accès au crédit immobilier. En outre, il a redynamisé le Fonds de Soutien à l'Habitat et adopté une loi encadrant les modalités du bail à usage d'habitation. Les modalités sont désormais pour le locataire de payer deux (2) mois de caution et deux (2) mois d'avance de loyer. L'Etat s'est aussi engagé pour la réalisation d'importants programmes de construction de logements sociaux, dont 4 800 livrés en 2017 et environ 10 000 prévus pour 2018. Enfin, une série d'actions de communication sont menées pour informer les populations et éduquer aux bonnes pratiques de consommation.

Qu'en est-il des faux frais et que faites-vous pour les enrayer ?



Au bilan, sur 14.845 magasins visités, il n'a été enregistré que 1.206 cas de non-respect des prix plafonnés, soit 92 % de réussite.



Les faux frais sont assimilés au racket exercé sur les routes par certains agents des forces de sécurité. Ce sont aussi des surcoûts causés par la présence de multiples intermédiaires, sans aucune valeur ajoutée dans la chaîne de distribution des

produits. Pour y remédier, le gouvernement a décidé de la réduction du nombre de barrages routiers et de la mise en place d'un cadre de concertation avec l'Office de la Fluidité des Transports (OFT), l'Unité de Lutte contre le Racket (ULCR), le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC) et le Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire (HCPETR-CI).

Qu'est-ce qui est mis en place au plan institutionnel pour pérenniser les acquis ?

Au plan institutionnel, le gouvernement a réorganisé le Conseil National de la Lutte Contre la Vie Chère (CNLVC) pour en faire l'instrument d'orientation, de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des actions contre la vie chère. La Commission de la Concurrence a été installée pour lutter plus efficacement contre les pratiques anti-concurrentielles et les ententes commerciales. L'Office pour la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) est aussi en cours de réforme. Pour compléter ce dispositif, un Conseil National de la Consommation, plateforme d'échanges entre les consommateurs, le secteur privé et l'administration a été créé. ■

AFRICA CEO FORUM, Abidjan, les 26 et 27 mars 2018



1. Le Président ivoirien, Alassane Ouattara, lors du discours d'ouverture de l'Africa CEO Forum, le 26 mars 2018 à Abidjan. - **2.** Poignée de mains entre le Président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa (2^e à partir de la g.), et son hôte ivoirien, sous le regard du Président ghanéen, Nana Akufo Addo et du président de l'Africa CEO Forum, Amir Ben Yahmed (extrême gauche). - **3.** Le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly (au centre) au cours d'un panel. A sa gauche, le Chef des opérations de l'IFC du Groupe de la Banque mondiale, Stephanie Von Friedeburg, et à sa droite, la modératrice, Eleni Giokos de la chaîne de télévision américaine CNN.

Projet de la Zone Economique Spéciale Sikasso-Korhogo-Bobodioulasso (ZES - SIKOBO)



1. Point de presse des Premiers Ministres ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, malien, Soumeylou Boubèye Maïga, et burkinabé, Paul Kaba Thiéba, après la signature de la Déclaration d'engagement du projet de création de la ZES-SIKOBO, le 14 mai 2018 à Sikasso, au Mali. - **2.** Pose de la première pierre de la nouvelle ligne électrique "225 KV" à Sikasso par le Chef du gouvernement ivoirien.



Sidiki Diakité

Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Au sujet des Cartes Nationales d'Identité

La production et la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) connaissent des lenteurs. Les requérants s'expliquent difficilement cette situation. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité, répond à certaines préoccupations des citoyens.

■ **Monsieur le Ministre, les requérants comprennent mal la lenteur dans la délivrance des Cartes Nationales d'Identité. Pourquoi cela prend-il tant de temps ?**

Plusieurs raisons expliquent la lenteur dans la délivrance des CNI. Nos équipes se retrouvent souvent face à des irrégularités nécessitant des vérifications avant la poursuite du traitement des dossiers. C'est le cas notamment des doublons biométriques qui alourdissent le processus. Néanmoins, avec la réhabilitation du système d'information, le mécanisme de production va être redynamisé. Nos services ont pu distribuer, de 2008 à fin avril 2018, plus de 7 101 564 CNI sur environ 7 991 602 produites.

■ **Quel mécanisme est mis en place pour distribuer le stock de pièces établies et non encore retirées par les demandeurs ?**

A avril 2018, 890 038 cartes attendaient d'être retirées dans nos différents centres. Des messages et appels téléphoniques ont été émis à l'endroit de certains titulaires, sans grand succès. Désormais, la liste des pièces disponibles est consultable en ligne sur le site internet de l'ONI (www.oni.ci). Le retrait des cartes a lieu tous les jours ouvrables.

■ **Les CNI établies en 2009 expirent en 2019. Quelles sont les dispositions prises pour faciliter leur renouvellement ?**

Le renouvellement sera simple. En effet, toutes les données biométriques du titulaire sont enregistrées sur la puce incorporée à l'actuelle CNI. Il suffira de reprendre la photo du demandeur, confirmer son identité, mettre à jour les données telles que le statut matrimonial, par exemple, et produire la nouvelle carte. La mise en œuvre du Registre National des Personnes Physiques (RNPP), prévue avant juin 2019, facilitera également le processus. Ce registre mutualisera toutes les bases de données de l'état civil ; et chaque individu vivant sur le territoire ivoirien aura un numéro d'identifiant unique. ■

10 CHIFFRES

SUR LE DÉVELOPPEMENT

Lutte contre le paludisme

15 millions

de moustiquaires imprégnées distribuées en 2017

Bonne gouvernance

103^e

au classement Transparency International en 2017, contre la 130^e place en 2012

Education

43,18 %

de filles inscrites au secondaire en 2017-2018, contre 40,48 % en 2013-2014

Microfinance

270,4 milliards de FCFA

de crédits accordés aux épargnants en 2017, contre 57 milliards de FCFA en 2012

Secteur privé

12 166 nouvelles entreprises

créées au guichet du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) en 2016, contre 9 430 en 2015

Tourisme

1,8 million de visiteurs

en 2017, contre 471 000 en 2014

Production de manganèse

510 000 tonnes

de manganèse produites en 2017, soit une hausse de 146 % par rapport à 2016

Salubrité urbaine

200 nouveaux véhicules

acquis pour le transfert des déchets ménagers

Production de bananes

1^{er} producteur africain

de bananes en 2016, avec 346 000 tonnes, contre 290 000 tonnes en 2014

Enregistrement des naissances

71,7 %

des enfants de moins de 5 ans étaient enregistrés en 2016, contre 55 % en 2012